

---

---

## CHAMBRE D'ASSEMBLÉE

Vendredi, 28 novembre 1823.

*Résolu*, Que la Pétition des habitans du Comté de York, soit référée à un Comité de sept Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la dépêche convenable; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que M. Labrie, M. Henry, M. Curthier, M. Nelson, M. Lefebvre, M. Leslie, et M. Boudages composent le dit comité.

*Ordonné*, Que la pétition de divers habitans de la cité de Montréal soit référée au comité.

Attesté,

J. ANT. BOUTHILLIER,  
Greffier Asst.

---

Mardi, 2 décembre 1828.

*Ordonné*, Que le comité ait la permission de faire rapport de tems à autre.

Attesté.

J. ANT. BOUTHILLIER,  
Greff. Asst.

---

Vendredi, 5 décembre 1828.

*Ordonné*, Que Mr. Viger soit ajouté au dit comité.

Attesté.

J. ANT. BOUTHILLIER,  
Greff. Asst.

---

Lundi, 15 décembre 1828.

*Ordonné*, Que la pétition des habitans du district des Trois-Rivières, soit référée au dit comité.

Attesté,

J. ANT. BOUTHILLIER,  
Greff. Asst.

---

Mercredi, 24 décembre 1828.

*Ordonné*, Que la pétition des habitans du district des Trois-Rivières présentée ce jour soit référée au dit comité.

Attesté.

J. ANT. BOUTHILLIER,  
Greff. Asst.